

HALLE MULTIFONCTIONNELLE MANÈGE, GARDERIE ET SURFACES DE BUREAUX

OUVRAGE 2TA -270

2006 - 2007

1024 ECUBLENS - VD

NOUVELLE CONSTRUCTION

Maître de l'ouvrage

William de Rham
Chemin du Crêt 6
1025 St-Sulpice

Architectes

Atelier Cube SA
Architectes EPFL FAS
Petit-Chêne 19bis / CP 30
1001 Lausanne
cube@ateliercube.ch

Architectes :

Guy et Marc Collomb, Patrick Vogel
Collaborateurs :
David Stulz, Adrian Leuenberger

Bureaux techniques

Ingénieurs civils
MP Ingénieurs conseils SA
Rue du Centre 16
1023 Crissier
info@mpingenieurs.ch

Etudes et exécution travaux

Chauffage-ventilation-sanitaire-électricité
Bureau d'ingénieurs Jean-Jacques Strickler
Rue du Bicentenaire 14
1304 Cossonay-Ville

Géomètres

Biner et Nicole SA
Rue St-Louis 1
1110 Morges
morges@biner-nicole.ch

CHARPENTE MENUISERIE EXTÉRIEURE

Atelier Volet SA
Rte Industrielle 1
1806 ST-LÉGIER-LA-CHIÉSAZ
Tél. 021 926 85 85
info@volet.ch

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Jeanfavre & Fils SA
Rue du Petit-Mont 1
1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE
Tél. 021 652 43 43
info@jeanfavre.ch

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

BRG Sàrl
Av. des Cerisiers 6
1023 CRISSIER
Tél. 021 634 08 85
Fax 021 634 78 91

Photos: Jacqueline Mingard



HISTORIQUE - SITUATION

Le projet se situe dans la zone industrielle d'Ecublens. Sur la parcelle concernée existe déjà une première halle. Cette dernière abrite une chaufferie à bois qui alimente à distance diverses constructions dans le secteur. La majeure partie de son volume sert à stocker le combustible sous forme de copeaux de bois. La chaufferie n'étant pas exploitée à sa pleine capacité, une école d'art équestre située sur le terrain proche de la Garance le long de la Venoge a provisoirement occupé une partie des dépôts à copeaux en y installant un manège. Une nouvelle halle de dimensions sensiblement plus importantes (90x22) a été projetée pour déménager le manège et ainsi laisser libre tout le volume de la halle existante pour le stockage des copeaux.

PROGRAMME

La nouvelle halle devait initialement être occupée par le seul manège dont la mise en service devait se faire au plus vite. Mais cette solution n'était pas favorable sur le plan économique. Le propriétaire a donc souhaité optimiser les infrastructures (la surface de sol et la toiture) à mettre en œuvre pour cette première construction. Puisque la parcelle le permettait et pour ne pas rouvrir un chantier de gros œuvre ultérieurement, il a été donc décidé de bâtir une halle plus grande (environ deux fois et demi les besoins du manège) pouvant accueillir des programmes complémentaires.





Dans une première phase seul le dallage, les fondations, la charpente métallique et la toiture de l'ensemble du projet ont été construites. Le manège représentait environ 40% du volume bâti. Les affectations définitives n'ont été arrêtées qu'après le démarrage des travaux.

Il s'agit, dans l'ordre, d'une garderie-nursery pour 45 enfants, d'une salle polyvalente dévolue aux exercices et aux spectacles pour l'art équestre, d'un dépôt pour accessoires automobiles, de surfaces de bureaux et de logements de service. En quelques mots : un programme pour le moins varié !

LES DÉFIS

Commencer un chantier sans connaître la définition et la destination de 60 % des surfaces représentait la principale contrainte d'une telle opération. Ceci était d'autant plus complexe à gérer que l'on devait s'attendre à devoir accueillir des locaux très distincts: soit simplement couverts, soit partiellement



fermés, avec une hauteur libre d'étage pouvant aller jusqu'à 6m et même des locaux habités et chauffés sur deux niveaux. Les dimensions du manège ont fixé la portée de la structure à 20 m. Par la suite, l'obligation de réaliser tout le gros œuvre en une étape a impliqué de prolonger cette structure sur près de 90m de long.

LES POINTS FORTS DU PROJET

Pour satisfaire ces besoins complexes en termes d'occupation et de phasage de chantier, il a été imaginé de bâtir cette halle telle un vaste couvert, à l'image d'une toiture provisoire. Cette solution a permis la réalisation "hors d'eau" de tous les petits chantiers successifs du point de vue du second œuvre. La hauteur libre et la surface dégagée de tous porteurs intermédiaires a rendu possible le montage de panneaux préfabriqués en bois pour les locaux habités (garderie, bureaux et logements) sans toucher l'ossature ni la toiture métallique de la charpente principale, simplement en les glissant sous la toiture existante.

Cette conception a permis de dégager un espace ventilé généreux entre la toiture et le volume habité pour garder une température agréable en été. Les éléments de façades (en bois également) des locaux industriels, de la salle d'exercice et du manège sont quant à eux calés sur les porteurs principaux et bénéficient de leur rigidité. De grands avant-toits ont permis de simplifier la conception de

INSTALLATIONS SANITAIRES

Barbey chauffage-sanitaire

Rue du Village 6
1053 BRETIGNY-SUR-MORRENS
Tél. 021 702 26 12
www.chbarbey.ch

AGENCEMENT INTÉRIEUR MENUISERIE

Ballenegger SA

Av. d'Echallens 133-135
1004 LAUSANNE
Tél. 021 624 00 93
Fax 021 625 75 47

PLÂTRERIE - PEINTURE

Duca SA

Ch. de la Chapelle 2
1033 CHESEAU
Tél. 021 648 26 17
Fax 021 648 46 37

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Jean Piasio SA

Rue de Morges 19-21
1023 CRISSIER
Tél. 021 706 42 00
Fax 021 706 42 09

NETTOYAGE DU BÂTIMENT

Proprenet Sàrl

Av. de Morges 44
1004 LAUSANNE
Tél. 0800 800 803
info@proprenet.ch

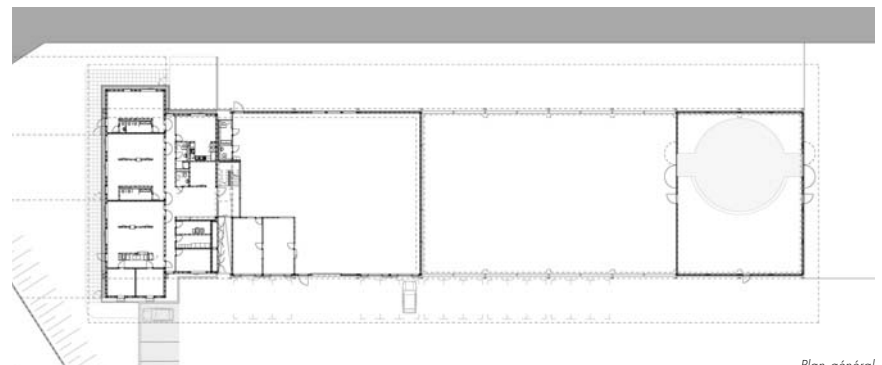
CARACTÉRISTIQUES

Surfaces brutes de planchers: **2'270 m**
Volume SIA : **16'345 m3**
Prix total : **CHF 4'150'000.-**
Prix moyen m3 SIA (CFC 2): **CHF 254.-/m3**

Autres chiffres

Fondations & dallage: 6 semaines
Montage de la toiture hors d'eau: 2 mois
Montage des locaux de la garderie: 4 mois

l'étanchéité de la façade, lambrissage ou simple panneau OSB (de particules) sans lame d'air, d'éviter les tablettes renvoi d'eau et de poser les fenêtres à l'extérieur sans risques. L'indépendance statique du toit avec les locaux qu'il abrite permet en tout temps des modifications importantes des locaux.



Plan général